

La CPCA Centre coordonne depuis 2005 un dispositif d'aide au projet associatif intégrant la création et/ou la consolidation de postes, appelé dispositif Cap'Asso.

Dans ce cadre, une équipe de conseillers associatifs des réseaux de la CPCA Centre est habilitée à accompagner les associations pour le montage de leur projet.

Au travers de sa mission d'accompagnement, le conseiller associatif est en capacité d'apporter au porteur de projet une expertise technique et sectorielle sur des thématiques liées au projet associatif, à la fonction employeur et à la dimension financière, notamment dans le cadre du dispositif Cap'Asso.

Une compétence transversale pour les réseaux devient indispensable afin d'harmoniser les connaissances liées aux informations comptables et financières des associations.

#### • Public

Formation à destination des **nouveaux conseillers associatifs** chargés de l'accompagnement Cap'Asso et des conseillers souhaitant reprendre les éléments de base du dossier et les clés de lecture.

# Objectifs pédagogiques

- Apprécier l'éligibilité ou non d'une association au dispositif Cap'Asso,
- Vérifier la cohérence des informations présentes dans le dossier Cap'Asso et l'analyse des documents annexes.
- Présenter le dispositif Cap'Asso (caractéristiques, modalités de versement, circuit de transmission des données, ...) aux associations accompagnées,
- Conseiller les associations dans le montage de leur dossier (montant pouvant être sollicité, documents à fournir, ...),
- Contrôler les dossiers Cap'Asso remplis par les associations avant leur envoi à la CPCA Centre,
- Compléter efficacement la fiche avis accompagnant le dossier de demande.

### • Contenu de la formation :

### Programme

- Présentation du dispositif Cap'Asso:
  - o origine du dispositif,
  - o principes fondamentaux du dispositif,



- o partenariat Région / CPCA et autres partenaires,
- o les dispositifs dans les autres régions.
- Présentation du « Guide des conseillers associatifs »
- Présentation du dossier de demande initiale et de sa note explicative
- Présentation du dossier de renouvellement et de sa note explicative
- Mises en pratique.

# Méthode pédagogique :

Alternance de théorie et de mise en pratique avec des études de cas et exemples. Échanges et questions réponses avec les stagiaires.

### • Déroulement :

Date: jeudi 26 septembre 2013

Horaires : De 9h30 à 17h30 (accueil dès 9h15)

Lieu: CPCA Centre – 6 ter, rue Abbé Pasty 45400 Fleury-les-Aubrais

#### Intervenant

Gaëlle PAYET, Directrice CPCA Centre Alexandre EMERY, Chargé de mission CPCA Centre Alicia MAINFERME, Chargée de mission CPCA Centre Elodie FERNAULT, Chargée de mission CPCA Centre

# Outils pédagogiques

Le formateur propose ses propres outils pédagogiques.

Les techniques d'animation prennent en compte l'utilisation de supports écrit, visuel (projection) et oral variés.

### Inscription

Envoyer un email à la CPCA Centre pour nous informer de votre présence ou non à cette formation avant le <u>31 août 2013</u>.

#### Contact





Les évolutions du secteur associatif nécessitent des ressources en accompagnement afin de favoriser le développement d'activités d'utilité sociale et le renforcement des structures qui portent ces projets.

L'accompagnement pour les associations est un processus global impliquant l'intervention de divers acteurs apportant des compétences en réponse aux besoins exprimés par les associations et permettant le développement ou la consolidation de leurs projets.

L'accompagnement d'une manière générale n'est pas neutre, il porte une dimension militante et augmente la reconnaissance des réseaux associatifs qui apportent une plus value par leur connaissance du territoire.

#### Public

La formation est destinée à l'ensemble des conseillers associatifs des réseaux membres de la CPCA Centre intervenant dans le cadre du dispositif Cap'asso.

#### Plus-value de la formation

La formation doit préciser les enjeux de l'accompagnement pour les associations et le rôle et la posture que doit avoir le conseiller au cours de son accompagnement.

La formation permettra donc de définir la relation accompagnant/accompagné et vise à renforcer la qualité de l'accompagnement réalisé par les conseillers.

# Objectifs pédagogiques

La formation a pour vocation d'aider les conseillers à réinterroger leurs pratiques, en :

- Définissant l'accompagnement
- Déterminant le rôle et la posture du conseiller
- Définissant la relation entre l'accompagnant et l'accompagné

L'objectif étant de partager les modalités et une posture commune de l'accompagnement pour l'ensemble des conseillers des réseaux membres de la CPCA Centre.

### • Contenu de la formation :

### Programme

Un programme plus détaillé sera transmis ultérieurement.

- un temps sur la posture, « faire faire », « faire avec », « faire »
- les points clés de la compréhension de la structure
- les points clés d'une analyse de contexte

# Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de mise en pratique avec des études de cas et exemples.



Échanges et questions réponses avec les stagiaires.

### • Déroulement :

Date : Mardi 15 Octobre 2013

Horaires: 9h30 – 17h30 (accueil dès 9h15)

Lieu: CPCA Centre – 6 ter rue Abbé Pasty - BP 41223 - 45401 Fleury les Aubrais Cedex

#### Intervenant

Yves LAUVERGEAT, Délégué régional de la Ligue de l'Enseignement du Centre.

# Outils pédagogiques

Le formateur propose ses propres outils pédagogiques.

Les techniques d'animation prennent en compte l'utilisation de supports écrit, visuel (projection) et oral variés.

# Inscription

Envoyer un email à la CPCA Centre pour nous informer de votre présence ou non à cette formation avant le **31 août 2013**.

#### Contact







La CPCA Centre coordonne depuis 2005 un dispositif d'aide au projet associatif intégrant la création et/ou la consolidation de postes, appelé dispositif Cap'Asso.

Dans ce cadre, une équipe de conseillers associatifs des réseaux de la CPCA Centre est habilitée à accompagner les associations pour le montage de leur projet.

Au travers de sa mission d'accompagnement, le conseiller associatif est en capacité d'apporter au porteur de projet une expertise technique et sectorielle sur des thématiques liées au projet associatif, à la fonction employeur et à la dimension financière.

Une compétence transversale pour les réseaux devient indispensable afin d'harmoniser les connaissances liées aux informations comptables et financières des associations.

#### Public

Formation à destination des **conseillers associatifs** chargés de l'accompagnement Cap'Asso et des « chargés de développement emploi d'avenir » de la CPCA Centre.

### Plus-value de la formation

Il s'agit de renforcer les compétences au sein des réseaux associatifs membres de la CPCA Centre afin que le réseau de conseillers puisse par la suite accompagner, informer et conseiller les associations sur les principaux droits et obligations de l'employeur et du salarié.

### Objectifs pédagogiques

- Découvrir l'ensemble des aspects de la fonction « ressources humaines » dans une association.
- Donner les outils nécessaires aux conseillers associatifs pour comprendre les enjeux liés à la fonction ressources humaines dans les associations..

#### Contenu de la formation :

Programme

Introduction : De la gestion du personnel à la gestion des ressources humaines L'administration des ressources humaines

- Les sources du droit du travail
- Les relations individuelles



- o La conclusion du contrat de travail
- o L'exécution du contrat de travail
- o La rupture du contrat de travail
- Les relations collectives
- o Les différentes instances représentatives du personnel
- o Rôle, fonction et relations avec l'employeur

#### La gestion des ressources humaines

- Le processus de recrutement et d'intégration
- La formation
- La gestion des carrières
- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Présentation des principaux outils de GRH
- o Le document unique de délégation
- o Fiche de poste / fiche de fonction
- o Les référentiels compétences
- o Les entretiens annuels, professionnels ou d'évaluation...

# Méthode pédagogique :

Alternance de théorie et de mise en pratique avec des études de cas et exemples. Échanges et questions réponses avec les stagiaires.

# • Déroulement :

- Date: vendredi 15 novembre 2013
- Horaires : De 9h30 à 17h30 (accueil dès 9h15)
- Lieu: CPCA Centre 6 ter, rue Abbé Pasty 45400 Fleury-les-Aubrais

#### Intervenant

Agnès Blondeau, conseillère technique de l'URIOPSS Centre, en charge notamment des thématiques liées au droit social et à la gestion des ressources humaines.

# Inscription

Envoyer un email à la CPCA Centre pour nous informer de votre présence ou non à cette formation avant le <u>31 août 2013</u>.

#### Contact





La CPCA Centre coordonne depuis 2005 un dispositif d'aide au projet associatif intégrant la création et/ou la consolidation de postes, appelé dispositif Cap'Asso.

Dans ce cadre, une équipe de conseillers associatifs des réseaux de la CPCA Centre est habilitée à accompagner les associations pour le montage de leur projet.

Au travers de sa mission d'accompagnement, le conseiller associatif est en capacité d'apporter au porteur de projet une expertise technique et sectorielle sur des thématiques liées au projet associatif, à la fonction employeur et à la dimension financière.

Une compétence transversale pour les réseaux devient indispensable afin d'harmoniser les connaissances liées aux informations comptables et financières des associations.

#### Public

Formation à destination des **conseillers associatifs** chargés de l'accompagnement Cap'Asso. Aucun pré-requis n'est nécessaire.

#### Plus-value de la formation

Il s'agit de renforcer les compétences au sein des réseaux associatifs membres de la CPCA Centre afin que le réseau de conseillers puisse par la suite accompagner, informer et conseiller les associations sur l'intérêt et l'utilité de tenir une comptabilité normalisée.

# Objectifs pédagogiques

À la fin de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- Argumenter auprès des structures sur l'utilité de tenir une comptabilité normée;
- Repérer des éléments clés permettant de comprendre le fonctionnement économique d'une association et sa situation financière ;
- Apporter des conseils aux associations suite à l'analyse des documents comptables ;
- Aborder d'autres aspects avec l'association comme sa trésorerie, ses axes de développement, etc. qui pourraient avoir des répercussions sur sa vie économique ;
- Réorienter l'association vers un dispositif ou une structure pouvant répondre à ses besoins.

#### Contenu de la formation

### Programme

- 1. Différencier comptabilité d'engagement et comptabilité de trésorerie.
- 2. Présentation des documents comptables courants et de leur différence de signification.
- 3. Découverte du plan comptable associatif (orientée sur le compte de résultat).
- 4. Les intervenants comptables.
- 5. Rappel sur ce qu'est un budget et sur l'intérêt d'élaborer ce document.



# Méthode pédagogique

Afin que les stagiaires puissent utiliser de façon opérationnelle les savoirs acquis lors de cette formation, plusieurs exercices sont prévus sur ordinateur. Réaliser des exercices concrets en temps réel sur leur propre ordinateur leur permet de s'approprier les différents outils qu'ils seront amenés à utiliser au quotidien.

### • Déroulement

- **Dates**:
  - Session 1 (base): courant octobre
  - Session 2 (approfondissement): mardi 29 octobre 2013
- Horaires: De 9h30 à 17h30 (accueil dès 9h15)
- Lieu: CPCA Centre 6 ter, rue Abbé Pasty 45400 Fleury-les-Aubrais

#### Intervenant

Anne VERBRUGGE, expert-comptable

Carole BARREAU, chargée d'expertise Financement des Entreprises Solidaires

# Outils pédagogiques

Support Powerpoint Fichier Excel préétabli

### Inscription

Envoyer un email à la CPCA Centre pour nous informer de votre présence ou non à cette formation avant le **31 août 2013**.

#### Contact

